



# OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N°138 24 DECEMBRE 2018

## SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
  - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
  - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
  - INDUSTRIE
  - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

**G5 SAHEL :  
MOBILISATION  
DES  
FINANCEMENTS  
DU PROGRAMME  
D'INVESTISSEME  
NT PRIORITAIRE  
(PIP)**

**COTE D'IVOIRE :**  
SIGNATURE D'UN  
ACCORD SUR  
L'ELECTRICITE  
RURALE AVEC  
L'AFD

**ETHIOPIE :**  
INAUGURATION  
DU PARC  
INDUSTRIEL DE  
JIMMA.

**KENYA : LA CONNEXION  
AU RESEAU NATIONAL ET  
LES SOLUTIONS SOLAIRES  
INDIVIDUELLES  
FAVORISEES PAR LA  
NOUVELLE STRATEGIE  
D'ELECTRIFICATION  
RURALE.**

**SENEGAL : LE FONDS  
SAOUDIEN DE  
DEVELOPPEMENT  
(FSD) ET L'ITFC  
APPORTE UN SOUTIEN  
FINANCIER A  
L'AGRICULTURE**

**BURKINA FASO :**  
DEUX STRUCTURES  
FRANÇAISES VONT  
FORMER 80  
ENTREPRENEURS  
INFORMELS

**NIGER : LA DGI  
IMPOSE LA  
FERMETURE DE  
LOCAUX D'ORANGE  
NIGER A NIAMEY**

**MAURITANIE : LE  
TRANSFERT D'ARGENT  
SOUMIS A UNE  
AUTORISATION DE LA  
BANQUE CENTRALE**

**ESWATINI :**  
PUBLICATION DU  
RAPPORT  
MACROECONOMIQUE ET  
FINANCIER DE LA  
BANQUE CENTRALE  
POUR LE TROISIEME  
TRIMESTRE



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

## ACTUALITE REGIONALE

---

### ▼ **Quinze compagnies de la Corne de l'Afrique sur la nouvelle liste noire des compagnies aériennes de l'UE.**

Le 28 novembre 2018, l'Union Européenne a mis à jour la liste noire des compagnies aériennes. Cette liste bannit 115 compagnies aériennes de 15 pays qui ont donc une interdiction totale d'exploitation dans l'espace aérien européen. Dans la zone, les compagnies interdites et donc à éviter sont de Djibouti (Daallo Airlines), d'Erythrée (Eritrean Airlines, Nasair Eritrea) et 12 du Soudan (Alfa Airlines Sd, Badr Airlines, Blue Bird Aviation, Eldinder Aviation, Green Flag Aviation, Helejetic Air, Kata Air Transport, Kush Aviation co., Nova Airways, Sudan Airways co., Sun Air et Tarco Air). En plus de ces compagnies aériennes interdites de vol sur le territoire de l'Union européenne, 6 transporteurs sont soumis à des restrictions particulières dont Air Service Comores.

✉ [sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr](mailto:sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ **La BCEAO maintient la ligne de sa politique monétaire**

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu sa 4<sup>ème</sup> réunion ordinaire au titre de l'année 2018. La croissance au T3 2018 se situe à 6,7%, en g.a., contre 6,5% au T2. Le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, est attendu en 2018 à 3,9% du PIB contre 4,3% en 2017. La masse monétaire est en hausse de 9,8%, en g.a. (+8,0% de créances intérieures). Le taux d'intérêt moyen au T3 du marché monétaire s'est situé à 2,5% contre 3,8% au T2. Le taux d'inflation s'est situé à 0,9% au T3 en g.a. Le CPM a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt à 2,5% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,5% ainsi que le coefficient de réserves obligatoires qui reste fixé à 3%.

✉ [julie.bompas@dgtresor.gouv.fr](mailto:julie.bompas@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ **G5 Sahel : mobilisation des financements du programme d'investissement prioritaire (PIP)**

Le Sommet de Nouakchott, qui s'est déroulé en présence des Présidents mauritanien, nigérien, tchadien et burkinabé, vise à coordonner partenaires et bailleurs de fonds et à mobiliser des financements du PIP du G5 Sahel. La première étape de ce programme s'étend sur la période 2019-2021 et comprend 40 projets sectoriels (enveloppe financière de près de 2 Mds EUR). Le sommet aspire aussi à couvrir avec l'appui des partenaires et bailleurs de fonds publics et privés du G5 Sahel, les besoins du PIP pour la période 2019 à 2021 (1,7 Mds EUR). Cette rencontre est la deuxième de son genre après celle de Bruxelles qui avait permis de mobiliser 414 M USD au profit de la force conjointe du G5 Sahel.

✉ [mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr](mailto:mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr)

## CONJONCTURE

---

### ▼ Afrique du Sud : Le PIB progresse de 2,2% au troisième trimestre

L'agence nationale des statistiques (StatsSA) a publié le 4 décembre, les [chiffres de la croissance pour le troisième trimestre](#). Le rapport indique que le PIB a crû de 2,2% au cours de la période, alors qu'il avait diminué lors des deux trimestres précédents. Cette croissance a été permise par le rebond du secteur manufacturier (+7,5%, soit une contribution de 0,9 point de pourcentage) et le soutien des industries du secteur tertiaire, en particulier les services financiers (+2,3%, soit une contribution positive de 0,5 pp). En revanche, l'activité du secteur minier s'est contractée de 8,8% au cours du trimestre, en raison notamment de la baisse de la demande et des prix des matières premières sur les marchés internationaux. La consommation (aussi bien publique que privée) a contribué positivement à la croissance tandis que l'investissement a diminué pour le troisième trimestre consécutif (-5,1%). Pour 2018, le taux de croissance de l'économie sud-africaine devrait se situer autour de 0,7%.

📧 [mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr](mailto:mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ Afrique du Sud : Le président d'Eskom suggère que le gouvernement absorbe une partie de sa dette

Dans le cadre d'une tournée internationale visant à mobiliser de nouveaux investissements, le président d'Eskom, M. Jabu Mabuza, a suggéré lors d'une interview à Londres, que le gouvernement absorbe une partie de la dette de l'entreprise publique. Pour rappel, cette dernière s'élève désormais à 419 Mds ZAR (26,7 Mds EUR) et les perspectives les plus pessimistes tablent sur une augmentation à 600 Mds ZAR (38,3 Mds EUR) d'ici trois ans. Le président d'Eskom a évoqué une reprise de la dette pour un montant de 100 Mds ZAR, ce qui correspond environ à deux points de pourcentage de PIB.

📧 [mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr](mailto:mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ Botswana : Maintien du taux directeur en décembre

[Lors du comité de politique monétaire du 4 décembre](#), la Banque centrale du Botswana a décidé de maintenir son taux directeur inchangé à 5% compte tenu de la bonne trajectoire de l'inflation. Elle s'élevait à +3,6% en octobre (contre 2,9% en septembre) et devrait rester contenue dans la cible établie par la Banque centrale. En effet, en 2018, l'inflation s'est maintenue dans une fourchette variant entre 2,8 et 3,6%. De ce fait, le taux directeur n'a pas été modifié depuis octobre 2017. Les prévisions de croissance s'établissent à 3,7% pour 2018 et 2019.

📧 [mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr](mailto:mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Eswatini : Publication du rapport macroéconomique et financier de la Banque centrale pour le troisième trimestre**

Le 30 novembre, la Banque centrale a publié son [rapport](#) présentant l'évolution des indicateurs macroéconomiques et financiers pour le troisième trimestre. Fin septembre, l'inflation s'élevait à 5% (par rapport au même trimestre en 2017), en légère progression par rapport au second trimestre (4,8%). Le stock des réserves de change était quant à lui, inférieur au niveau observé à la même période l'an passé. Il ne couvrait que 3 mois d'importations à la fin du troisième trimestre 2018 (contre 3,5 mois en 2017). Enfin, la dette publique a augmenté de 7,7 Mds SZL (490 MEUR) fin mars 2018 à 8,1 Mds SZL (517 MEUR) fin septembre, représentant désormais 13,1% du PIB.

✉ [mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr](mailto:mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Mozambique : Le taux directeur reste inchangé à 15%**

La Banque centrale du Mozambique a décidé, à l'occasion de son comité de politique monétaire du 3 décembre, de garder le taux directeur (MIMO) inchangé à 15%, dans un contexte où les pressions inflationnistes sont maîtrisées — augmentation des prix alimentaires et légère dépréciation du métical depuis le début de l'année (-4% par rapport au dollar américain). Depuis le début de l'année, la Banque centrale a réduit de 450 points de base son taux directeur suite à la baisse significative de l'inflation (qui a atteint un point bas à +2,3% en avril 2018). Toutefois, le MIMO n'ayant été introduit que l'an dernier, il est toujours utile de prendre en référence le taux de facilité de prêt marginal, qui a été également maintenu à 18%.

✉ [mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr](mailto:mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Namibie : Le taux directeur est maintenu à 6,75% en décembre (Banque centrale)**

Le 5 décembre, le [comité de politique monétaire de la Banque centrale](#) a annoncé que le taux directeur resterait inchangé à 6,75% – avec comme objectif de maintenir la parité entre le dollar namibien et le rand sud-africain dans le cadre de la *Common Monetary Area* (CMA). Dans ce rapport, la Banque centrale souligne la baisse significative de l'inflation à 4,1% sur les dix premiers mois de l'année (contre 6,4% à la même période l'an passé). Le stock des réserves de change s'établissait, au 31 octobre 2018, à 31,1 Mds NAD (2 Mds EUR) soit une légère diminution par rapport à la même période l'an passé (31,6 Mds NAD). Cette couverture correspond à 4,2 mois d'importations, un niveau jugé suffisant par la Banque centrale pour maintenir la parité de la monnaie locale avec le rand.

✉ [mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr](mailto:mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Ethiopie : Publication de la revue au titre de l'Article IV du FMI pour 2018.**

Le rapport du FMI sur les consultations de 2018 au titre de l'article IV (disponible [ici](#)) a été publié le 4 décembre à la suite d'une mission réalisée en Éthiopie en septembre 2018. Selon le FMI, la croissance éthiopienne est restée forte (+7,7 %) en 2017/18, mais elle se situe en deçà des prévisions initiales (+8,5 %) et du taux de croissance de 2016/17 (+10,7 %). Le FMI préconise d'adopter d'ambitieuses réformes structurelles pour dynamiser le secteur privé et de conduire une revue du régime fiscal. Enfin, il encourage la mise en place de réformes pour améliorer le climat des affaires, libéraliser la politique de change et assurer une meilleure transparence des états financiers des entreprises publiques.

✉ [sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr](mailto:sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Soudan : Vers une réduction de la dette extérieure soudanaise.**

Un groupement de fonds spéculatifs basés à Londres, incluant *Adelante Asset Management* et détenant plus d'un tiers de la dette extérieure privée soudanaise pour un montant total d'environ 8 Mds USD, a mandaté Lee Buchheit, un avocat spécialiste du cabinet *Cleary Gottlieb*, pour représenter leurs intérêts. Ils souhaitent à terme un allègement de 90 % de la dette privée soudanaise et la transformation du solde restant en obligations souveraines. Alors que les Etats-Unis et le Soudan ont entamé un 2ème cycle de négociations en vue du retrait fin 2019 du Soudan de la liste américaine des Etats soutenant le terrorisme, Lee Buchheit indique que cet allègement reste fortement vulnérable aux aléas politiques entre les deux Etats.

✉ [sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr](mailto:sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Tanzanie : Publication par le FMI de la revue du programme d'évaluation du secteur financier.**

Selon le rapport publié le 6 décembre, le système financier tanzanien est peu développé - les actifs du secteur financier représentaient 36,0 % du PIB en 2017 - et majoritairement dominé par les banques du premier tiers : à elles seules, les quinze banques du premier tiers concentrent 80,3% des actifs. Le Fonds souligne que la combinaison de facteurs domestiques - ralentissement de l'activité et dégradation du bilan des entreprises - et externes - resserrement des conditions de crédit sur les marchés financiers internationaux et l'intensification des disputes commerciales - pourrait négativement impacter la stabilité financière du pays. Cette tendance a conduit à une augmentation significative du taux de prêts non-performants de 8,7 % en juin 2016 à 10,3 % en juin 2018.

✉ [sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr](mailto:sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr)

## ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

---

### ▼ Kenya : Feu vert de la Competition Authority of Kenya (CAK) pour le rachat par BIC de sa franchise kényane.

L'autorité de la concurrence kényane a donné son aval pour la vente de la franchise BIC au Kenya par le conglomérat *Haco Industries* dirigé par Chris Kirubi. Cette décision était attendue dans la mesure où elle constituait la dernière étape avant la vente programmée pour le premier janvier 2019. Annoncé en août 2018, le rachat par la société française BIC de sa franchise kényane de production et de vente d'articles de bureau et des produits de soins personnels devrait permettre de donner une nouvelle impulsion aux activités en Afrique de l'Est via le contrôle des réseaux de production et de distribution régionaux. Cette vente devrait mettre fin à près de quarante ans de monopole exclusif de *Haco Industries* sur la franchise BIC en Afrique de l'est.

✉ [sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr](mailto:sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ Côte d'Ivoire : accord de pêche avec l'Union européenne 2018-2024

La 1<sup>ère</sup> réunion de la commission mixte de gestion de l'accord de partenariat de pêche 2018-2024 entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne a permis des avancées concrètes. Le protocole d'accord offre à la flotte thonière européenne un accès libre à la zone économique exclusive ivoirienne. En contrepartie, une contribution financière du budget de l'UE et des redevances payées par les armateurs européens seront versées à la Côte d'Ivoire ainsi qu'un appui sectoriel. Les priorités sont données au soutien à la pêche artisanale et au développement de l'aquaculture, identifiés comme moyens de lutte contre l'insécurité alimentaire, le chômage et la pauvreté des populations. Pour mémoire, l'accord de pêche a été signé en mars 2018.

✉ [domitille.declercq@dgtresor.gouv.fr](mailto:domitille.declercq@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ Mauritanie : le transfert d'argent soumis à une autorisation de la Banque centrale

La Banque centrale de Mauritanie (BCM) a rendu publique une décision interdisant le transfert d'argent par des agences non autorisées, pratique considérée comme du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Dans la même note, la BCM publie les noms des 8 agences désormais autorisées à pratiquer les transferts d'argent à savoir : Gaza Télécom, Tadamoun Télécom, Elmersoul Télécom, El Weva Telecom, Alimara Telecom, Chinguitty Transfert, Fes Telecom et Tayba Paie. Pour mémoire, la BCM avait en août dernier mis en garde contre toute pratique de cette activité non assortie d'un agrément préalable de la BCM et donné 15 jours aux prestataires pour se conformer à la loi.

✉ [mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr](mailto:mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Togo : adoption d'un nouveau code général des impôts**

Le principe directeur est de simplifier et rationaliser la structure du système fiscal qui reposait jusque lors sur l'ancien code de 1983, qui a été amendé au gré des lois de finances successives. A ce titre, plusieurs taxes seront supprimées, dont la taxe sur les véhicules de société, la taxe complémentaire à l'impôt sur le revenu et la surtaxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties, et d'autres fusionnées. De manière générale, la fiscalité sera allégée, avec notamment un abaissement du taux d'impôt sur les sociétés, qui passera de 29% à 27% et à terme 25%. Le code, qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, prévoit en outre l'opérationnalisation d'un mécanisme de remboursement de crédits TVA.

✉ [quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr](mailto:quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr)

## PROJETS ET FINANCEMENTS

---

- ▼ **Nigéria : Bolloré et son partenaire PowerChina International Group remportent l'appel d'offres pour la construction du futur port en eaux profondes d'Akwa Ibom**

Le consortium réunissant Bolloré Ports et PowerChina International Group Ltd est chargé de développer et d'opérer le port pour une durée de 50 ans aux côtés des autorités portuaires (*Nigeria Ports Authority*), de l'Etat Fédéral nigérian et de l'Etat d'Akwa Ibom. Le constructeur chinois réalisera les travaux d'infrastructures portuaires tandis que Bolloré Ports assurera l'ensemble des activités conteneurs du port. Selon le communiqué, son financement sera partagé avec l'Etat d'Akwa Ibom et les travaux comprendront le dragage d'un canal, la réalisation d'une digue et la construction d'un quai. Le tirant d'eau sera de 16 m, permettant d'accueillir des navires de grande capacité et de traiter plus de 2,24 millions d'EVP par an. Pour rappel, Bolloré est déjà présent au Nigeria où il est l'opérateur du terminal à conteneurs du port de Tincan à Lagos.

✉ [pierre-edouard.charpentier@dgtresor.gouv.fr](mailto:pierre-edouard.charpentier@dgtresor.gouv.fr)

- ▼ **Libéria : le conseil d'administration de la Banque mondiale approuve un nouveau Country Partnership Framework (CPF) pour la période 2019-2024**

Le CPF met à jour le partenariat entre l'Etat libérien et la Banque mondiale, qu'il fait reposer sur trois objectifs principaux. Premièrement, améliorer la qualité des institutions du secteur public et promouvoir un environnement favorable au développement rural et aux micros, petites et moyennes entreprises. Deuxièmement, renforcer le soutien aux secteurs de l'éducation et de la santé, en particulier en faveur des plus jeunes et des femmes. Troisièmement, réduire le retard en matière d'infrastructures, afin de favoriser une meilleure intégration du territoire et renforcer sa résilience. Selon la Banque mondiale, le partenariat s'inscrit dans un cadre macroéconomique de moyen terme relativement positif malgré la subsistance de fragilités importantes, avec une croissance annuelle moyenne du PIB estimée à 3,8% et une baisse de l'inflation de 11,5% à 8,5% entre 2018 et 2020.

✉ [paul.vernus@dgtresor.gouv.fr](mailto:paul.vernus@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Nigéria : investissement en fonds propres de 31 MEUR de la Banque de développement allemande (KfW) dans le nigérian InfraCredit**

La KfW a approuvé un investissement en fonds propre de 31 MEUR dans l'*Infrastructure Credit Guarantee Company Limited* (InfraCredit), une facilité pour fournir des garanties de crédit en monnaie locale à des projets d'infrastructure au Nigéria. En plus de ce financement, accordé pour une période de 10 ans, la KfW fera également bénéficiaire InfraCredit d'une assistance technique. Pour information, l'InfraCredit a été créée par la *Nigeria Sovereign Investment Authority* (NSIA) en collaboration avec GuarantCo, une institution spécialisée dans les garanties de financement local de projets d'infrastructure et dont les actionnaires sont le FMO (la banque de développement néerlandaise) et le *Private Infrastructure Development Group* (financé par l'Australie, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse).

✉ [barthelemy.blanc@dgtresor.gouv.fr](mailto:barthelemy.blanc@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Sierra Leone : le FMI approuve une nouvelle Facilité élargie de crédit de 172,1 MUSD**

L'accord permet le remplacement du programme conclu en juin 2017 avec le précédent gouvernement par un nouveau, qui intègre les défis auxquels fait face le pays depuis, en particulier une croissance du PIB de 3,75% contre 6% prévus et un dérapage budgétaire important. Cette contreperformance s'explique en partie par l'arrêt de l'exploitation du minerai de fer cette année, suite à la chute des cours. Ce programme permet le déboursement immédiat de 21,5 MUSD et s'échelonne sur 43 mois. Il vise à préserver la stabilité macroéconomique du pays, approfondir les réformes structurelles et soutenir le Plan de développement du pays. Il devrait permettre d'atteindre, selon le FMI, une croissance annuelle moyenne de 5% et une inflation de 9,6% d'ici 2022, alors que celle-ci était de 18% en 2017.

✉ [paul.vernus@dgtresor.gouv.fr](mailto:paul.vernus@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Namibie Sud : Peugeot PSA a investi 190 M NAD dans une usine qui produira 5000 véhicules d'ici 2020**

Le président Hage Geingob qui assistait mercredi à la cérémonie d'ouverture aux côtés de l'ambassadrice de France en Namibie Claire Bodonyi a rappelé la responsabilité sociale de l'entreprise et la nécessité de répartir les bénéfices

✉ [ulyse.arliquie@dgtresor.gouv.fr](mailto:ulyse.arliquie@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ **Ethiopie : Inauguration du parc industriel de Jimma.**

Le 8 décembre, le Premier ministre éthiopien et les présidents soudanais et djiboutien ont participé à l'inauguration du parc industriel de Jimma, situé à 347 km à l'ouest d'Addis Abeba. Construit par la société CCCC (China Communications Construction Company) pour un investissement de 61 MUSD, il s'agit du 6ème parc industriel désormais opérationnel en Éthiopie. Il sera spécialisé dans le textile et l'agro-transformation. Au cours de leur visite, les trois dirigeants ont également inauguré le nouveau centre médical de Jimma ainsi que la route Jimma – Agaro – Dedesa (79 km). Ce projet représentant un investissement de 49 M USD a été confié au groupe China Railway Construction Company-2 et sera destiné à faciliter le transport du café cultivé dans cette zone.

✉ [sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr](mailto:sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ **Madagascar : Premier accord pour la construction du plus long pont du pays.**

Le gouvernement malgache et le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA) ont signé le 8 décembre un accord de financement de 10 MUSD pour la construction d'un pont de 880 m sur le fleuve Mangoky reliant les régions Atsimo Andrefana et Menabe (Sud-Ouest) au bénéfice de 1,5 millions d'habitants. Les négociations sont en cours avec la Banque Arabe pour le Développement de l'Afrique (BADEA), le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) et le Fonds Saoudien pour le développement (FSD) afin de compléter le financement du projet dont le coût total s'élève à 60 MUSD. Cette signature fait suite à la réhabilitation de la RN9 entre Tuléar et Analamisampy financée par la BAfD.

✉ [sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr](mailto:sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ **Tanzanie : Avancées dans les discussions du projet GNL.**

Le gouvernement tanzanien vient de relancer les discussions avec *Equinor* et *ExxonMobil* au sujet de l'installation d'une usine de gaz naturel liquéfié à Lindi dans le sud du pays pour un montant de 30 MUSD. Les négociations avaient été interrompues avec les opérateurs lorsque le gouvernement avait remis en question les clauses d'exploitation, obligeant les compagnies pétrolières et gazières présentes dans le pays à renégocier leurs contrats. Les réserves actuelles de gaz en Tanzanie sont estimées à 55 trillions de pieds cubes.

✉ [sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr](mailto:sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr)

▼ Côte d'Ivoire : signature d'un accord sur l'électricité rurale avec l'AFD

Rémy Rioux, DG de l'AFD et Thierry Tanoh, Ministre du Pétrole, de l'Energie et du développement des Energies Renouvelables, ont signé une déclaration conjointe visant à mettre en place une coopération renforcée dans le domaine de l'énergie durable. Cet appui de l'AFD se matérialisera par des financements, des lignes de crédits et de l'assistance technique. Dès 2019, l'AFD allouera un financement minimal de 80 M EUR pour améliorer l'accès à l'électricité en zone rurale.

✉ [christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr](mailto:christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr)

▼ Côte d'Ivoire : création d'un comité de suivi des projets financés par la Chine

La Côte d'Ivoire va mettre en place un comité de suivi du portefeuille de projets financés par la République populaire de Chine. Le comité aura pour mission d'assurer la supervision, la coordination et le suivi du portefeuille de projets financés ou cofinancés par la République Populaire de Chine de façon à améliorer et à accroître le taux d'absorption des financements disponibles.

✉ [christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr](mailto:christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr)

▼ Mali : signature entre la BOAD et le gouvernement d'un accord de prêt de 25 Mds FCFA (38 M EUR)

Cet appui financier devrait assurer la construction d'un échangeur, d'un viaduc et de 10 km de voies urbaines dans la ville de Sikasso (au sud-est de Bamako) et permettre de rallier la ville à la Côte d'Ivoire. Le coût global de ces ouvrages serait de 31,6 Mds FCFA (48 M EUR) dont 6,6 Mds (10 M EUR) financés par le gouvernement malien. Le projet s'inscrit dans le cadre du développement d'une Zone économique spéciale lancée le 14 mai 2018. A ce jour, le montant total des engagements (133 opérations) de la BOAD au profit du Mali est de 583 Mds FCFA (888,7 M EUR) et concernent (i) les infrastructures ; (ii) l'agriculture et (iii) l'énergie.

✉ [abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr](mailto:abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr)

▼ Niger : la BAfD accorde 24,5 M EUR en soutien aux réformes économiques

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAfD) a accordé une nouvelle assistance financière de 28 M USD (24,5 M EUR), répartie en un prêt du Fonds africain de développement de 14 M USD et un don de la Facilité d'appui à la transition du même montant, afin de financer la 2<sup>ème</sup> phase du Programme d'appui aux réformes et à la résilience économique (PARRE). Parmi ses objectifs spécifiques : l'accroissement des recettes fiscales nationales, l'amélioration de la transparence des passations des marchés, l'assainissement du climat des affaires ainsi que le développement de chaînes de valeurs agricoles et minières à travers un meilleur accès à l'électricité, à l'eau et aux financements pour les PME.

✉ [cossuc@afd.fr](mailto:cossuc@afd.fr)

▼ **Niger : 436 M USD mobilisés pour la réinstallation des populations déplacées par le projet du barrage de Kandadji**

La Banque africaine de développement (BAfD) a accueilli une table ronde des partenaires techniques et financiers, le 30 novembre 2018 à Abidjan, sur le financement du Plan d'action de réinstallation (PAR 2) de la deuxième vague des populations concernées par le programme Kandadji, au Niger. Environ 436 M USD ont été mobilisés pour la mise en œuvre du PAR 2, pour un besoin total de 432 M USD. Le PAR 2 poursuit la réinstallation des populations qui seront affectées par la construction du barrage et permet d'accélérer le processus. Près de 50 000 personnes dans 24 villages seront concernées par cet aménagement.

✉ [cossuc@afd.fr](mailto:cossuc@afd.fr)

▼ **Niger : le groupe Al Izza se lance dans la finance islamique**

Le groupe Al Izza crée la société Al Izza Finance Islamique, spécialisée comme son nom l'indique, dans cette activité. Dotée d'un capital de 300 M FCFA (500 000 EUR), cette nouvelle branche du groupe Al Izza au Niger proposera une gamme de produits de la finance islamique inclusive, allant de la mobilisation de l'épargne et dépôts des clients, au financement des besoins de la clientèle, et à la participation aux projets d'investissement.

✉ [cossuc@afd.fr](mailto:cossuc@afd.fr)

▼ **Sénégal : le Bureau de mise à niveau des entreprises (BMN) approuve des investissements de 1,8 M EUR**

Le BMN a annoncé avoir approuvé des investissements de l'ordre de 1,8 M EUR à 18 entreprises du Sud-Est du pays dans des secteurs tels que la restauration et l'agriculture. Elles bénéficieront en plus de primes de 840 000 EUR, une initiative qui s'inscrit dans le cadre du programme « Développer l'emploi au Sénégal », financé par l'Union européenne avec délégation de l'Agence française de développement et qui investit dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans les régions de Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Tambacounda, Saint-Louis, Louga et Matam. Il est prévu pour une durée de 4 ans (2017- 2020) pour un budget global de 40 M EUR dont 12 M EUR pour la mise à niveau des entreprises.

✉ [diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr](mailto:diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Sénégal : le Fonds saoudien de développement (FSD) et l'ITFC apporte un soutien financier à l'agriculture**

Deux accords de financement ont été signés pour un montant total de 61,5 M USD dans le cadre de la préparation du 2<sup>ème</sup> groupe consultatif pour le financement du Plan d'actions prioritaires de la phase 2 du Plan Sénégal émergent. Le 1<sup>er</sup> accord signé avec le FSD pour un montant de 11,5 M USD, est destiné à la mise en œuvre du projet de réhabilitation et d'extension des casiers de la cuvette de Savoigne sur une superficie de 394 ha. Le 2<sup>nd</sup> a été signé avec la Société islamique pour le financement du commerce international (ITFC), pour un montant de 50 M USD, au titre du financement par la SONACOS de son programme de collecte de graines d'arachide 2018/2019.

✉ [diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr](mailto:diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr)

## SECTEURS D'ACTIVITES

---

### ▼ Agriculture et agroalimentaire

#### ▼ Côte d'Ivoire : appui de la FAO dans la lutte contre la peste porcine

Le 5 décembre, un accord projet de coopération technique d'un montant de 270 M FCFA (412 000 EUR) avec la FAO d'assistance d'urgence pour la lutte contre la peste porcine africaine dans 2 régions du Nord de la Côte d'Ivoire. Réponse à la requête du gouvernement adressée à la FAO lors de la confirmation des foyers de peste porcine africaine en 2017 dans ces zones, cet appui bénéficiera à plus de 3000 éleveurs de porc et contribuera à la relance de la filière porcine. Cette maladie, à laquelle toute l'Afrique subsaharienne est confrontée, a été précédemment déclarée en 1996 en Côte d'Ivoire, puis en 2014 et occasionne de lourdes pertes financières.

✉ [domitille.declercq@dgtresor.gouv.fr](mailto:domitille.declercq@dgtresor.gouv.fr)

#### ▼ Côte d'Ivoire : restructuration de la filière karité

Les réformes initiées par l'interprofession de la filière karité, avec l'appui de l'Etat, ont permis une restructuration de la filière pour une meilleure rentabilité. L'amande est commercialisée entre 200 et 250 FCFA et le beurre entre 1500 et 2200 FCFA contre 50 et 500 FCFA auparavant. Le défi réside dans la mécanisation et le renforcement des normes de qualité. Le karité est un intrant précieux pour les industries alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques. La Côte d'Ivoire est le 5<sup>ème</sup> producteur mondial avec 250 000 tonnes annuelles dont 32% transformées localement. 3<sup>ème</sup> produit d'exportation du Nord du pays, il fait vivre 152 000 producteurs, majoritairement des femmes.

✉ [domitille.declercq@dgtresor.gouv.fr](mailto:domitille.declercq@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ Energie et matières premières

#### ▼ Ghana : Près de 230 MUSD de pertes au premier semestre pour le distributeur d'électricité ECG

D'après le quotidien *Daily Graphic*, le distributeur public *Electricity Company of Ghana* (ECG), dont la reprise par le concessionnaire Meralco (société de distribution d'électricité philippine) doit débuter en février, aurait enregistré un déficit de 1,15 Md GHC (230 MUSD) au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018. La somme représenterait plus de dix fois le montant des pertes anticipées par la direction d'ECG sur cette période et plus du double de celles occasionnées sur l'ensemble de l'année 2017 (522 MGHC, 104 MUSD). Cette aggravation des comptes serait due aux pertes opérationnelles persistantes, au renchérissement du coût des contrats d'achat d'électricité libellés en dollar du fait de la dépréciation du cedi, ainsi qu'à la réduction de 30% des tarifs de l'électricité décidée en début d'année.

✉ [virgile.satge@dgtresor.gouv.f](mailto:virgile.satge@dgtresor.gouv.f)

▼ **Nigéria : La Banque africaine de développement (BAfD) approuve 200 MUSD de prêts pour le Projet d'électrification du Nigéria**

Le financement appuiera les efforts d'électrification rurale en facilitant le développement du secteur privé et le déploiement de solutions hors-réseau, ainsi que l'installation de systèmes d'alimentation dédiés aux universités fédérales. Couplé à ce financement, le projet bénéficiera aussi d'un prêt de 50 MUSD de l'*African Growing Together Fund* (AGTF), issu d'un mécanisme de 2 Mds USD financé par la Banque populaire de Chine et administré par la BAfD. Pour rappel, le NEP avait été initié en juin 2018 après l'approbation d'un prêt de 350 MUSD par la Banque mondiale, pour un coût total estimé à 765 MUSD. La capacité énergétique installée au Nigéria est de 12,6 GW mais la capacité réellement disponible est de seulement 5 000 MW pour une demande actuellement estimée à 20 GW.

✉ [barthelemy.blanc@dgtresor.gouv.fr](mailto:barthelemy.blanc@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Nigéria : Le Français NeoT Offgrid Africa acquiert une participation majoritaire dans le projet d'électrification off-grid de 12 000 commerces à Kano**

NeoT Offgrid Africa, a acquis une participation majoritaire dans Sabon Gari Energy Solutions, entité ad hoc créée par l'entreprise nigériane Rensource Energy, pour équiper en kits solaires et compteurs intelligents 12 000 propriétaires de magasins sur le marché de Sabon Gari à Kano (nord du Nigeria). Le montant de la participation n'a pas été spécifié. Pour information, NeoT Offgrid Africa est la plateforme d'investissement de NeoT Capital, premier investisseur mondial spécialisé dans les services d'énergie renouvelable décentralisée et de mobilité électrique, lancée en partenariat avec les français EDF et Meridiam. Pour rappel, environ 55% de la population n'aurait pas accès à l'électricité avec un écart important entre les villes et les zones rurales, où le taux monte à 64%.

✉ [pierre-edouard.charpentier@dgtresor.gouv.fr](mailto:pierre-edouard.charpentier@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Kenya : La connexion au réseau national et les solutions solaires individuelles favorisées par la nouvelle stratégie d'électrification rurale.**

Le Ministre de l'énergie Charles Keter a lancé la stratégie nationale d'électrification, qui vise à atteindre l'objectif d'accès universel d'ici à 2022. Le coût de la mise en œuvre de cette stratégie est estimé à 2,75 Mds USD pour les quatre prochaines années. Près de 3 millions de foyers devraient ainsi accéder à l'électricité au travers de l'extension et la densification du réseau. La place accordée aux mini-réseaux est marginale, avec seulement 35 000 nouvelles connexions envisagées, alors que près de 2 millions de clients devraient selon cette stratégie se contenter de solutions solaires individuelles. Le gouvernement privilégie un tarif uniforme de l'électricité et semble avoir reculé face aux pressions du distributeur KPLC, soucieux de préserver son monopole et en mauvaise posture financière cette année.

✉ [sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr](mailto:sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Cap-Vert : inauguration de la troisième plus grande centrale photovoltaïque du pays à Sal**

La société Águas de Ponta Preta inaugurerait le 3 décembre, en présence du vice Premier ministre et ministre des Finances Olavo Correia, la nouvelle centrale solaire photovoltaïque de Ponta Preta. L'investissement s'est élevé à environ 2,5 M EUR pour la construction de cette centrale, d'une capacité installée de 1 318 kW. Elle devrait produire 2 M de kWh par an et permettre d'économiser 500 tonnes de combustible fossile par an.

✉ [lucile.porte@dgtresor.gouv.fr](mailto:lucile.porte@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Guinée : 30% de la production électrique du barrage Kaléta ira aux autres pays membres de l'OMVG**

La Guinée va céder les 30 % des 240 MW produits par son barrage hydroélectrique de Kaléta aux autres pays membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve de Guinée (OMVG) à savoir la Gambie, la Guinée-Bissau et le Sénégal. Dans cette perspective, il est prévu l'aménagement du barrage hydroélectrique de Sambagalou au Sénégal et la construction d'une ligne d'interconnexion de 1 677 km afin de faciliter les interconnexions électriques. 15 postes de relais seront érigés avec une ligne de haute tension de 225 kilovolts d'énergie grâce à la coopération chinoise. En Guinée, une ligne d'interconnexion de 565 km de haute tension et de 5 postes de relais sera également installée.

✉ [lognara.traore@dgtresor.gouv.fr](mailto:lognara.traore@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Guinée : bilan à mi-parcours du contrat de gestion d'EDG exécuté par VEOLIA**

En 2015, la Guinée a signé avec VEOLIA un contrat de gestion de la société Energie de Guinée (EDG) pour une durée de 4 ans. Le bilan de cette concession, au terme des trois premières années, montre des résultats solides. Entre 2015 et 2018, le nombre de clients est passé de 238 469 à 400 149 clients soit une hausse de 68 %. Durant la même période, le parc de compteurs posés et raccordés est passé de 13 000 à 120 000. Le temps de coupure a été réduit de 31 %. Quant à la production, elle a fait un bond de 69% avec près de 800 GWh produits en 3 ans. Le chiffre d'affaires a presque doublé et le taux de recouvrement est passé de 60 % en 2015 à 80 % en 2018.

✉ [lognara.traore@dgtresor.gouv.fr](mailto:lognara.traore@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Services**

- ▼ **Afrique du Sud : La ville de Johannesburg se prépare à céder 84 bâtiments aux développeurs privés pour la création de logements pour 300 000 personnes dans une optique de régénération du centre-ville**

La mairie a prévu de céder 100 bâtiments supplémentaires au cours des 3 prochaines années, sur les 500 identifiés dans ou autour du centre-ville.

✉ [ulyse.arliquie@dgtresor.gouv.fr](mailto:ulyse.arliquie@dgtresor.gouv.fr)

## ENTREPRISES

---

### ▼ Bénin : octroi de la garantie de l'Etat pour l'apurement définitif des dettes de la SBEE envers la CEB

Les chefs d'Etat du Bénin et du Togo ont annoncé un vaste programme de refonte de la Communauté électrique du Bénin (CEB). Une des mesures phares fut d'inviter les deux pays à mettre en œuvre, d'ici fin décembre 2018, un plan d'apurement définitif des dettes des compagnies nationales de distribution (CEET côté Togo et SBEE côté Bénin) à l'égard de leur fournisseur historique d'électricité qu'est la CEB. Le gouvernement béninois a notifié son accord pour que l'Etat octroi une garantie adossée au prêt de 27 Mds FCFA (41,2 M EUR) que s'apprête à contracter la SBEE auprès des banques locales, dont 16 Mds FCFA (24,4 M EUR) serviront à solder en intégralité les dettes vis-à-vis de la CEB.

✉ [quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr](mailto:quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ Burkina Faso : l'établissement de microfinance Microcred devient Baobab Burkina

Installée au Burkina Faso depuis le 16 septembre 2016, l'institution financière Microcred Burkina est devenue Baobab Burkina le 30 novembre 2018, une filiale du groupe de microfinance fondé par Arnaud Ventura en 2005. Au Burkina Faso, l'institution compte 159 employés, opérant dans cinq agences dont quatre à Ouagadougou et une à Bobo-Dioulasso. Au 31 octobre 2018, Baobab Burkina comptait 15 837 clients avec 27 Mds FCFA (41,1 M EUR) de crédits octroyés. Le groupe Baobab a des filiales en Chine, en France et dans neuf pays africains. Au total, le groupe compte 730 000 clients et 3 917 employés répartis dans les pays où il est présent, avec un crédit déboursé à hauteur de 850 M EUR.

✉ [valerie.traore@dgtresor.gouv.fr](mailto:valerie.traore@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ Burkina Faso : deux structures françaises vont former 80 entrepreneurs informels

L'entreprise de gestion d'énergie et des automatismes Schneider Electric et le réseau associatif de financement des créateurs/repreneurs d'entreprise Initiative France vont financer, former et suivre pendant 4 ans 80 créateurs d'entreprises informelles du secteur de l'énergie au Burkina Faso. Le programme prévoit : une formation technique des porteurs de projets, une aide au business plan et au montage financier, un octroi de prêts à taux zéro sans garantie, remboursables sur deux à cinq ans, avec un suivi des remboursements et un accompagnement post-crédation de l'entreprise. Chaque porteur de projet pourra bénéficier d'un financement de près de 400 000 FCFA (600 EUR) pour acquérir de l'équipement.

✉ [michel.dhe@dgtresor.gouv.fr](mailto:michel.dhe@dgtresor.gouv.fr)

▼ Côte d'Ivoire : signature de deux contrats pour la start-up française Doc&You

La start-up française Doc&You, spécialisée dans l'e-santé, a annoncé avoir conclu deux contrats. Le premier a été noué avec la Polyclinique Internationale Sainte Anne-Marie (PISAM) d'Abidjan, et portera sur l'utilisation de la plateforme d'e-santé ResoDoc par les 250 médecins de la clinique. L'utilisation de cette plateforme a pour objectif de réaliser des avis médicaux spécialisés à distance et de faciliter l'accès aux soins. Le deuxième contrat a été signé avec le CHU de Bouaké. Le réseau de télé-cardiologie du CHU utilisera la plateforme ResoDoc afin d'améliorer la prise en charge de pathologies cardiovasculaires à distance.

✉ [christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr](mailto:christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr)

▼ Niger : la DGI impose la fermeture de locaux d'Orange Niger à Niamey

Selon le communiqué de la Direction générale d'Orange Niger, à la suite d'un redressement fiscal d'un montant de plus de 22 Mds FCFA (33,5 M EUR), la Direction Générale des Impôts (DGI) du Niger a ordonné, ce 29 novembre 2018, dans un court délai après la notification du redressement, la « fermeture des locaux à usage professionnel pour non-paiement d'impôt » d'Orange Niger. Orange Niger, ainsi que tous les opérateurs concernés par ces redressements, conteste cette décision et a formulé un recours. Pour rappel, Orange Niger est un acteur majeur de l'économie du Niger et compte 2,4 M de clients et 532 salariés. Il occupait, en 2017, 29,5% de part de marché mobile.

✉ [michel.dhe@dgtresor.gouv.fr](mailto:michel.dhe@dgtresor.gouv.fr)

▼ Togo : CENTRO-CFAO Technologies retenu pour la construction d'un carrier hôtel de niveau TIER III

Financé par un prêt de la Banque mondiale (30 MUSD), ce centre d'hébergement des données et de colocation neutre et ouvert, intégrant un point d'échange internet, permettra aux entreprises de sécuriser leurs données à un coût théoriquement compétitif. La construction-équipement de la structure a fait l'objet d'un appel d'offres international (AOI), qui a été remporté par le groupement CENTRO (entreprise locale de BTP) – CFAO Technologies pour un marché TTC de 12,6 Mds FCFA (19,2 M EUR). Les travaux démarreront début janvier 2019 et dureront 15 mois. Un second AOI sera lancé, une fois l'ouvrage terminé, pour le recrutement d'un opérateur privé dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée.

✉ [quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr](mailto:quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr)

## CARNET ET AGENDA

---

### ▼ Afrique du Sud : Le salon Pollutec a rassemblé à Lyon la semaine dernière 37 pays autour de l'industrie environnementale

Ce salon a rassemblé 37 pays autour de l'industrie environnementale, particulièrement les secteurs de l'énergie et de la gestion des déchets. Les thèmes de la pollution des océans et du recyclage du plastique ont été les thèmes clefs de cette quatorzième édition.

✉ [ulyse.arliquie@dgtresor.gouv.fr](mailto:ulyse.arliquie@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ Mali : journée de l'industrialisation de l'Afrique (JIA 2018)

A l'occasion de la 29<sup>ème</sup> édition de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, le Conseil National du Patronat Malien (CNPM, Organisation patronale des industries, OPI) et le ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement ont organisé un salon industriel ayant pour thème le « Made in Mali ». A cette occasion, le Président de l'OPI a souligné la nécessité d'agir en faveur du tissu industriel malien, embryonnaire et dont le nombre d'acteurs diminue chaque année. La part de l'industrie manufacturière dans le PIB représenterait 5,9% en 2018 (contre 10% en 2010). Le secteur secondaire compterait environ 900 unités industrielles dont 52% implantées à Bamako.

✉ [abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr](mailto:abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr)

### ▼ Mauritanie : salon Mauritanides 2018

La 5<sup>ème</sup> édition du Salon International sur l'exploitation Minière et Pétrolière « Mauritanides 2018 » se tiendra à Nouakchott du 11 au 13 décembre. Cet événement biennuel, consacré aux secteurs minier, pétrolier et gazier rassemblera les principaux opérateurs du secteur. Cette manifestation vise à présenter le potentiel du pays, à attirer de nouveaux investisseurs et à renforcer les liens avec les opérateurs miniers et pétroliers déjà présents. Plus de 100 exposants et 70 conférenciers de plus de 30 pays sont attendus.

✉ [mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr](mailto:mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr)

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

**Contacts**

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr  
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr  
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

**Remerciements à :**

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

**Contributions :**

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : [objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr](mailto:objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr)

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné ([prenom.nom@dgtresor.gouv.fr](mailto:prenom.nom@dgtresor.gouv.fr); liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

**AVEC LE CONCOURS DE :**

